



COMMUNE DE
COLLONGES AU MONT D'OR
Place de la Mairie
69660 COLLONGES AU MONT D'OR
Tél : 04-78-22-02-12
Mail : mairie@collongesaumontdor.fr

DEMANDE D'ARRETE

Toute demande faisant l'objet d'une emprise de voirie sur le domaine Métropolitain est soumise, pour avis technique, au service compétent de la Métropole de Lyon. Vos demandes sont impérativement à déposer en mairie 15 jours avant le début des travaux, à défaut, il pourra vous être demandé de décaler votre intervention.

Le bénéficiaire assurera la mise en place d'une signalisation réglementaire

Date de la demande :	
Nom de l'entreprise :	
Adresse :	
Téléphone :	
Adresse Mail Obligatoire :	
Agissant pour le compte de :	

Nature de la demande :	
Lieu des travaux :	
Dates ou durée des travaux :	Du au HEURES :

<input type="checkbox"/>	Circulation alternée par feux tricolores. Balisage par panneaux apposés par l'entreprise.
<input type="checkbox"/>	Circulation par alternant manuel (balisage par panneaux de chantier de types K10 Obligatoire)
<input type="checkbox"/>	Route barrée avec proposition de déviation annexée à la demande d'arrêté (plan avec implantation des panneaux déviations + informations rue barrées)
<input type="checkbox"/>	Emprise sur le domaine public (Bennes, Véhicules, Echafaudage,...) Longueur : _____ Largeur : _____ Hauteur : _____
AUTRE <input type="checkbox"/>	